

Modalité d'inscription au groupe perfectionnement d'escalade CAF Léman 2025-2026

Le groupe perfectionnement a pour but de permettre aux enfants déjà inscrits à l'école d'escalade d'avoir un deuxième cours dans la semaine pour leurs plaisirs et leurs progressions. Le principe c'est d'aller en falaise près de Thonon à chaque fois que cela est possible et de s'entraîner en salle le reste du temps. Les cours ont lieu de 10h à 13h le samedi au mur d'escalade de Margencel. Ce groupe commence début octobre et finit aux vacances de printemps. L'encadrement est réalisé par un DE escalade et/ou un guide de haute montagne et/ou des bénévoles formés.

Ce groupe est ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans qui suivent déjà un autre cours au CAF.

3 Prix possibles cette année afin de garantir l'accessibilité à l'escalade et d'encourager la solidarité entre les grimpeurs et les grimpeuses. Vous êtes libre de choisir le montant. **Payable uniquement par chèque à l'ordre du CAF Léman.**

Tarif soutiens : 290 €

Tarif équilibré : 270 €

Tarif allégé : 250 €

Inscriptions:

Pour vous inscrire, il faut remplir la fiche d'inscription et **la déposer** au local, **avec le chèque pour payer le cours**, (le chèque ne sera encaissé qu'en octobre lors du début des cours). Les jeunes sont sélectionnés en fonction de leur motivation.

La fiche d'inscription peut être téléchargée directement sur le site web du CAF ou retirée à la permanence d'accueil du CAF Léman le jeudi dès 19h.

Vous serez informés de l'acceptation de votre demande d'inscription à l'école d'escalade par mail mi juillet. Le cours de perfectionnement commencera en octobre.

Confirmation d'inscription :

Dans le mail d'acceptation de votre inscription nous vous donnerons la date pour venir finaliser le dossier.

Toute inscription sera validée par le club après avoir fourni le dossier complet.

Préinscription au groupe perfectionnement d'escalade du club
alpin du Léman Année 2025 - 2026
Fiche de renseignements individuelle du jeune

Reçu le :

☐ Inscription ☐ Réinscription

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Age au 1er octobre 2025 :

Adresse domicile :

Téléphone domicile :

Numéro d'adhérent au CAF : 7420

Adresse Email (pour informations)

Renseignements particuliers (allergies, contre-indications, ...) :

Père : Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

Nom : Prénom :

Téléphone (pour appeler en cas d'urgence pendant les heures de l'activité et pour communiquer au sujet des cours et des sorties) :

Email (Pour information):

Mère : Autorité parentale : ☐ oui ☐ non

Nom : Prénom :

Téléphone (pour appeler en cas d'urgence pendant les heures de l'activité et pour communiquer au sujet des cours et des sorties) :

Email (Pour information):

Personne(s) autorisée(s) à récupérer le jeune à la sortie des cours :

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

	Nom	Téléphone(s) aux heures de l'activité
1		
2		

Lu et approuvé, le **Signature :**

AUTORISATION D' INTERVENTION EN CAS D' ACCIDENTS

En cas d'accident, je soussigné(e) , père/mère/tuteur (*), autorise les encadrants de l'école d'escalade du CAF Léman à faire appel au service médical d'urgence nécessaire pour mon fils / ma fille (*) :

Lu et approuvé, le / / Signature :

AUTORISATION DE SORTIE

Dans le cadre des différentes activités que l'école d'escalade organise, nous sommes amenés à faire des sorties en extérieur. Il nous faut pour pouvoir emmener votre enfant une autorisation de sortie. Les sports de montagne comportent certains risques. Ils demandent une attention particulière à la préparation des activités, à la sécurité, à l'encadrement Les jeunes devront respecter les règles énoncées par les encadrants.

Je soussigné(e), , père/mère/tuteur (*) de autorise :

- mon enfant à participer aux sorties extérieures organisées par le club pour la saison en cours.
- les responsables ou les participants aux sorties à transporter mon enfant dans tout véhicule.
- les responsables à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

J'ai pris connaissance auprès du responsable des conditions d'encadrement (rendez-vous, matériel, tenue, pique nique), des risques encourus dans les sports de montagne.

Je m'engage à **prévenir en cas d'absence le plus tôt possible.**

Lu et approuvé, le / / Signature :

AUTORISATION PHOTO

Dans le cadre des différentes activités que l'école d'escalade organise, nous prenons des photos qui peuvent être exposées lors de l'AG ou publiées sur le site internet du CAF Léman (<http://cafleman.fr>) ou encore figurées dans la presse. Il nous faut pour cela votre autorisation pour que la photo où figure votre enfant soit exposée au public.

Je soussigné(e), , père/mère/tuteur (*) de autorise l'école d'escalade à afficher lors de l'assemblée générale et à publier sur le site internet du CAF Léman des photos où se trouve mon enfant.

Lu et approuvé, le / / Signature :